

FLASH INFO



Centre Aquatique Les Fontaines : fermeture du bassin de 50 m le 25 mai.
Fermeture de l'ensemble du centre aquatique le 26 mai.

 EN SAVOIR PLUS



● MOBILITÉ ET AGGLO TRANSPORTS

Bornes de recharge : transfert de la compétence au Syndicat d'Energie des Yvelines

En séance communautaire du 6 mars 2024, Rambouillet Territoires a voté le transfert de la compétence liée aux bornes de recharge pour véhicules électriques au Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY).

Publié le : 15 avril 2024

Le réseau de recharge des 47 bornes situées le territoire de l'agglomération intégrera le 1er

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

20-05-2024 11:36

<https://www.rt78.fr/actualites/bornes-de-recharge-transfert-de-la-competence-au-sey>

mai prochain, le réseau « SEY ma borne » géré par le Syndicat.

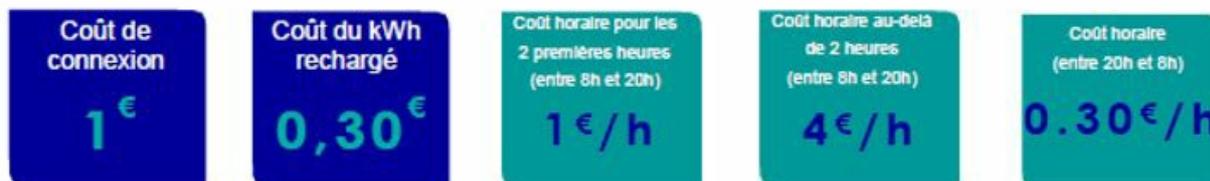
Pour découvrir la nouvelle offre de recharge SEYmaborne appliquée sur les bornes à compter de mai prochain [sur le site dédié](#) ➔.

Le site dédié aux bornes de recharge vous permettra de :

- ▶ créer votre compte pour rattacher votre badge et votre moyen de paiement
- ▶ trouver une borne
- ▶ consulter les tarifs
- ▶ suivre vos consommations

Si vous êtes détenteur d'un badge de recharge Rambouillet Territoires, vous pourrez continuer d'utiliser votre badge et votre compte sans frais d'itinérance. Les nouveaux tarifs du Syndicat d'Energie des Yvelines s'appliqueront. Si vous le souhaitez, vous pourrez créer un nouveau compte sous le réseau « SEY ma borne » et obtenir un nouveau badge facturé 9.60 €.

Tarifs appliqués à partir du 1^{er} mai 2024 :



(sauf si paiement par TPE, 4€/h quelque soit l'heure dès la 1^{ère} minute de charge)

> Retrouvez toutes les informations concernant les bornes de recharge [sur notre page dédiée](#).